



Le Conseil SAFE+ un expert toujours à vos côtés

Le contrat conseil SAFE+ dure 2 ans, inclut tous les services d'aide à la compréhension du code IMDG mais également en plus l'aide à la résolution de problèmes opérationnels : tels que les litiges avec un partenaire, un client, une autorité, la rédaction de déclaration, certificat d'emportage, manifeste, la mise en place de procédures ou de manuels en vue d'une meilleure application de la réglementation d'entreprise, la vérification de la compatibilité des marchandises dans vos conteneurs, la séparation et l'arrimage à bord de vos navires etc..

Une formule adaptée à vos besoins

Pour ouvrir un compte conseil, vous devez acheter au minimum les deux premières heures (410 € les 2 heures).

Ensuite, les heures dépensées au delà des deux premières seront facturées à la date du premier anniversaire selon le tableau ci-dessous :

Nombre d'heures	Heures au-delà
De 0 à 2 heures	195 €/ heure
De 2 à 4 heures	180 € / heure au-delà de 2 heures
De 4 à 6 heures	165 € / heure au-delà de 4 heures
De 6 à 8 heures	150 € / heure au-delà de 6 heures
8 heures et +	130 € / heure au-delà de 8 heures

Si en fin de contrat vous n'avez pas dépensé tout votre crédit il vous sera reporté sur le contrat suivant si vous souscrivez un nouveau contrat sans discontinuité.

Si, avant un anniversaire du contrat, le dépassement des deux premières heures est supérieur à 8 heures, alors celles- ci seront facturées dès qu'elles seront atteintes.